



Porter plainte contre sa mère

Par **Lise75**, le **13/02/2013 à 21:35**

Bonjour, rnJ'aimerais savoir s'il est possible pour une personne (mineur ou majeur)de porter plainte contre sa mère pour le motif d'une intrusion dans la vie privée.rnrn(Exemples : Fouiller l'ordinateur, les conversations personnelles, fouiller le téléphone portable et supprimer tous les sms, fouiller le porte feuille et y voler l'argent, voler également des effets personnels (consoles, jeux vidéos) pour les revendre etc)rnrnD'avance, merci pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **14/02/2013 à 09:10**

Bonjour, il n'y a pas de vol entre parents et enfants, cordialement

Par **Lise75**, le **14/02/2013 à 15:06**

D'accord, je vous remercie.rnEt en ce qui concerne l'intrusion dans la vie privée, est-ce qu'il y a d'éventuelles pénalités envisageables pour stopper ça ?

Par **amajuris**, le **14/02/2013 à 20:28**

bsr, je vous conseille de mettre des mots de passe sur tout ce qui est téléphone, ordinateur....rnet pour le reste soit garder sur vous les documents confidentiels ou les cacher en dehors de votre domicile.rncdt

Par **Lag0**, le **15/02/2013** à **08:22**

[citation]Bonjour, il n'y a pas de vol entre parents et enfants,
cordialement[/citation]
Bonjour,
Petite précision, il y a bien vol entre parents lorsque cela
concerne des documents indispensables à la vie quotidienne ou des moyens de paiement.
Donc si le vol porte sur une carte bleue, un chéquier, un passeport, etc., le vol est bien
caractérisé.

Par **Lise75**, le **16/02/2013** à **19:34**

Très bien, merci beaucoup pour toutes ces informations.
Cordialement